



## LES DATES DE LA RENTRÉE 2023

La rentrée des élèves est fixée au **lundi 4 septembre 2023**

### **ELEMENTAIRE**

**Accueil** sur l'espace après l'entrée Portail Milliane. Seuls les nouveaux parents pourront accompagner leurs enfants en classe.

**09h00** : CM1 - CM2

**09h15** : CP – CE1 - CE2

### **MATERNELLE**

**Accueil** au bâtiment maternelle. Tous les parents pourront accompagner leurs enfants en classe un petit temps.

**10h00** : GS - MS

**10h30** : TPS/PS

L'APEL (Association des parents d'élèves) vous accueillera le jour de la rentrée.

**AUX ABORDS DE L'ETABLISSEMENT** : conformément au plan Vigipirate toujours en vigueur, les attroupements sont interdits

## DATES À RETENIR

### **LES VACANCES**

#### **Vacances de la Toussaint**

Du vendredi 20 octobre 2023 au soir au lundi 6 novembre 2023 au matin

#### **Vacances de Noël**

Du vendredi 22 décembre 2023 à midi au **lundi 8 janvier 2024** au matin

#### **Vacances d'Hiver**

Du vendredi 09 février 2024 au soir au lundi 26 février 2024 au matin

#### **Vacances de Printemps**

Du vendredi 05 avril 2024 au soir au lundi 22 avril 2024 au matin

**Pont de l'Ascension** : du mardi 07 mai 2024 au soir au lundi 13 mai 2024 au matin

#### **Vacances d'été**

A partir du 04 juillet 2024 au soir. **Attention : le vendredi 05 juillet pas de cours ce jour est une journée pédagogique des enseignants**

**Marché de Noël** : **Mardi 19 Décembre 2023**

**LES PORTES OUVERTES** auront lieu **le samedi 09 mars 2024**

**Conseils d'école** : **lundi 4 décembre 2023 ; lundi 18 mars 2024 ; lundi 17 juin 2024**

## INFOS SCOLAIRES

**Semaine de quatre jours** : lundi, mardi, jeudi, vendredi de **8 h 50** à 12 h et de 14 h à 17 h

**En cas d'absence ou de retard d'un élève**, ses parents doivent prévenir l'école par un mot, par téléphone ou par mail. Toute absence doit être justifiée par écrit, même à posteriori.

- **Classes maternelles** : les horaires de rentrée en classe (**8h50 et 14h**) doivent être respectés, afin de ne pas perturber les activités déjà commencées. De plus, les absences prolongées doivent être signalées.



- Classes élémentaires : un retard répété sera sanctionné.

**En cas de maladie de plus de trois jours, un certificat médical est exigé.**

L'enfant de l'élémentaire qui a manqué la classe doit avoir comme premier souci de s'informer auprès de ses camarades du travail fait en son absence.

Une réunion d'information sur la vie de la classe est faite en début d'année scolaire. Au cours de l'année, les parents peuvent, s'ils le désirent, rencontrer les enseignants sur rendez-vous.

**Étude** : Sur inscription de 17 h à 18 h pour ceux qui le souhaitent, à partir du CE2

**Garderie du matin** : de 7 h 45 à 8 h 50, sans supplément financier.

**Garderie du soir** : de 17 h à 18 h

**Pour joindre Madame BOURNIER par mail veuillez utiliser l'adresse mail de l'école :**

[ecole@notredame-pamiers.fr](mailto:ecole@notredame-pamiers.fr)

## **ADMINISTRATION**

**ACCUEIL : 05.34.01.36.40**

### **Horaires d'ouverture de l'accueil place des Cordeliers**

**Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :** 7 h 45 – 18 h 15

**Les mercredis :** 7 h 45 – 16 h 00

### **Secrétariat de Direction**

Anne RATON est à votre disposition aux heures d'ouverture.

Vous pouvez également la joindre au 05-34-01-36-41, à l'adresse [secretariatnd@notredame-pamiers.fr](mailto:secretariatnd@notredame-pamiers.fr) ou via Ecole Directe.

### **Comptabilité**

Marie-Charlotte CORREDERA est à votre disposition aux heures d'ouverture.

Vous pouvez également la joindre au 05-34-01-36-46, à l'adresse suivante [economat@notredame-pamiers.fr](mailto:economat@notredame-pamiers.fr) ou via Ecole Directe.

Concernant les notes de frais, nous vous rappelons que la somme demandée est forfaitaire et mise à disposition sur votre portail Ecole Directe. Pour les familles n'ayant pas choisi le prélèvement automatique, un paiement en ligne par carte bancaire est possible.

Concernant le paiement de la cantine et des activités périscolaires vous pouvez également effectuer votre règlement en ligne, par carte bancaire.

### **Les remises :**

Une remise de 10% sur les frais de scolarité est accordée aux familles de trois enfants et plus.

Une remise de 10% est accordée sur la 2<sup>nd</sup>e demi-pension, 15% à partir de la 3<sup>ème</sup>.

Concernant les remises liées à des difficultés financières, vous devez vous adresser directement à Mme Bournier ou à l'économat.

### **Chargée de communication**

Mariane CHAUVEAU répond aux problèmes liés à Ecole Directe, met à jour le site internet.

Vous pouvez la joindre également à l'adresse : [communication@notredame-pamiers.fr](mailto:communication@notredame-pamiers.fr)

**News et infos diverses sur notre site internet : [www.notredame-pamiers.fr](http://www.notredame-pamiers.fr)**

**EcoleDirecte** : Nous vous rappelons que vous avez accès à de multiples informations sur le site Ecole Directe.

A partir de ce site vous pouvez :

- Consulter les documents administratifs (certificat de scolarité, attestation d'assurance...)



- Consulter votre note de frais annuelle et suivre les règlements effectués.
- Payer par CB vos frais de scolarité, de restauration scolaire et les activités périscolaires.

Nous vous invitons à vous connecter régulièrement car nous déposerons de plus en plus d'informations concernant la classe de votre enfant sur ce portail.

### Pastorale

Comme il y a différentes façons de connaître Jésus, les enseignants proposent des itinéraires variés. C'est pourquoi la catéchèse ou la culture chrétienne sont proposées à tous les niveaux : éveil à la foi assuré par les enseignantes en maternelles, culture chrétienne et religieuse dans les classes élémentaires à raison d'une heure par semaine assurée par les enseignants avec le soutien et la participation de l'équipe pastorale.

### Catéchèse

P. RENGOT animatrice en pastorale scolaire assurera un temps de catéchèse par semaine pour un groupe d'environ 15 enfants demandeurs issus des différentes classes. Le groupe du CE de 13h30 à 14h le vendredi et le groupe du CM le vendredi de 17h à 18h.

### Restauration

Les repas servis au restaurant scolaire sont préparés sur place. Nous avons un contrat de prestation avec la Société ELIOR qui, par le biais de son Chef Gérant, élabore les repas au sein de l'Institution.

Nous vous rappelons que, pour les élèves externes, les règlements s'effectuent auprès de l'accueil le matin, de 7h45 à 11h ou sur Ecole Directe.

Vous pouvez vous informer du solde disponible en consultant votre portail Ecole Directe. Afin de ne pas accumuler trop de retard, nous vous préviendrons par téléphone dès que votre solde sera négatif. Vous veillerez alors à créditer votre compte le plus rapidement possible.

## STRUCTURE PÉDAGOGIQUE

TPS/PS	CP
MS/GS	CE1
MS/GS	CP/CE2
	CE2
	CM1
	CM1/CM2
	CM2

## RYTHMES – HORAIRES – FONCTIONNEMENT

### Pour la maternelle

	Entrée du matin à votre convenance	Sortie du midi à votre convenance	Entrée de l'après-midi à votre convenance	Sortie du soir à votre convenance
Petit portail rouge	7h45 - 8h50 à la demande avec visiophone	12h - 12h10	13h30 - 14h à la demande avec visiophone	17h - 17h10
Portail Milliane (Uniquement pour fratrie avec enfant en maternelle)	7h45 - 8h50	12h - 12h10	13h30 - 14h	17h - 17h10
Place des Cordeliers		Si besoin		Si besoin

Un vidéophone est installé au petit portail rouge pour la sécurité de tous.



**Pour l'élémentaire**

	Entrée du matin à votre convenance	Sortie du midi à votre convenance	Entrée de l'après-midi à votre convenance	Sortie du soir à votre convenance
Petit portail rouge <b>(uniquement pour fratrie avec enfant en maternelle)</b>	7h45 - 8h50 à la demande avec visiophone	12h - 12h10	13h30 - 14h à la demande avec visiophone	17h - 17h10
<b>Portail Milliane</b>	<b>7h45 - 8h50</b>	<b>12h - 12h10</b>	<b>13h30 - 14h</b>	<b>17h - 17h10</b>
Place des Cordeliers	Si besoin	Si besoin	Si besoin	Si besoin

Un personnel de sécurité fait traverser les enfants sur un passage protégé. Merci de l'emprunter pour votre sécurité et celle de vos enfants.

**Garderie Maternelle**

Elle sera faite à l'Ecole Maternelle dès 17 h10.

Les enfants pourront être récupérés à la maternelle jusqu'à 17 h 50. Au-delà, ils seront récupérés à l'accueil de l'Etablissement, Place des Cordeliers.

**Garderie Elémentaire**

Elle sera faite à l'Ecole élémentaire dès 17 h10.

Les enfants pourront être récupérés jusqu'à 17 h 50 au bâtiment principal. Au-delà, ils seront récupérés à l'accueil de l'Etablissement, Place des Cordeliers.

**Etude : de 17 h à 18 h à partir du CE2 sortie à 18h** à l'accueil de l'Etablissement, Place des Cordeliers.

Recevez, Chers Parents, l'expression de nos sentiments dévoués.

Le Chef d'Etablissement :  
Fabienne BOURNIER